

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 14 Juin 2023 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 55 titulaires

Nombre de membres votants :

☞	Nombre de membres présents :	38
☞	Nombre de membres ayant donné procuration :	6

REÇU le
20 JUIN 2023
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 14 juin à 20 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT

M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

M. Laurent FURST, ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
M. Guy SCHMITT, ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR
M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Julien HAEGY
M. Maurice GUIDAT, ayant donné procuration à M. Marc DELLENBACH
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public
Mme Cassandra TIPHAINE, Gestionnaire Leader
M. Antoine MONTENON, Coordinateur de la démarche Climat Air Energie
Mme Véronique BERNARD, Consultante MENSOCOM
M. Mathieu KAMM, Consultant KAROS

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est
M. Frédéric BIERRY, représenté par Mme Chantal JEANPERT
M. Marc REMY, Trésorier ERSTEIN
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – LEADER 2023-2027

N° 2023-216-PETR**EXPOSE**

Initiative communautaire créée en 1991, LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un outil de développement rural relevant du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Pour la période 2023-2027, LEADER est rattaché à l'objectif spécifique de la PAC « Promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durable ». La démarche LEADER permet de soutenir des projets innovants et de contribuer à la mise en réseau, à la mutualisation, à la coopération, s'inscrivant dans une stratégie de développement local portée par un Groupe d'Action Locale (GAL).

Dans le cadre de la préparation de la programmation LEADER pour la période 2023-2027, la Région Grand Est, Autorité de gestion régionale de cette future intervention, a lancé un appel à manifestation d'intérêt.

La candidature du PETR a abouti et a été dotée de 1 090 523€ de crédits FEADER.

La priorité retenue pour la stratégie du GAL Bruche Mossig sur la programmation LEADER 2023-2027 est d'«assurer la transition vers un territoire au développement équilibré, dynamique et ambitieux face aux enjeux démographiques, environnementaux et climatiques ».

Pour gérer cette nouvelle programmation, un comité de programmation doit être constitué, conformément à la proposition établie dans le dossier de candidature. Il est composé d'un collège public et d'un collège privé, répartis équitablement en 10 binômes (titulaire/suppléant). Ce comité aura pour rôle :

- de sélectionner les opérations, déterminer le montant du soutien Leader,
- d'assurer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie du GAL,
- d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie.

Pour le collège privé, les membres du comité sont répartis par thématiques, correspondant à la stratégie du programme : mobilité, agriculture et forêt, économie locale, tourisme et patrimoine, enfance et jeunesse.

Pour le collège public, la composition proposée comprend 5 binômes : 2 binômes représentant le PETR, et un binôme pour chaque communauté de communes du territoire. Ainsi chaque collectivité doit nommer ses représentants pour siéger au comité de programmation du GAL.

Le GAL doit être opérationnel pour le 31 août 2023, date limite pour la signature de la convention du côté de la Région, en tant qu'autorité de gestion régionale (AGR).

DECISION**LE COMITE SYNDICAL**

- VU la PAC 2023-2027 prévoyant un minimum de 5% de la dotation FEADER pour LEADER avec un taux de cofinancement du FEADER de 80% ;
- VU le Plan stratégique national (PSN), document de cadrage stratégique national unique déclinant les objectifs de la PAC (1e et 2e piliers), prévoyant 5% de la dotation FEADER au niveau national pour LEADER (min 100 M€/an) gérés par les Régions ;
- VU la déclinaison régionale Grand Est du PSN avec une maquette FEADER 2023 -2027 (hors MAEC forfaitaire) de 240 M€ dont 36 M€ pour LEADER ;

- VU l'appel à candidature de la Région Grand Est lancé le 11 avril 2022 dont l'objectif est de sélectionner les futurs Groupes d'Action Locale (GAL) 2023-2027, territoires chargés d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie Leader ;
- VU la délibération du PETR Bruche Mossig du 8 décembre 2021 approuvant le positionnement du PETR Bruche Mossig pour une candidature au programme Leader 2023- 2027 et l'élaboration et le dépôt d'un dossier de candidature auprès de la Région Grand Est avant le 12 octobre 2022;
- VU la délibération du PETR Bruche Mossig du 21 septembre 2022 approuvant le dossier de candidature et la stratégie pour le programme LEADER 2023-2027 du GAL Bruche Mossig, porté par le PETR, intitulée « Assurer la transition vers un territoire au développement équilibré, dynamique et ambitieux face aux enjeux environnementaux démographiques et climatiques »;
- VU la notification de la sélection par la Région Grand Est de la candidature du GAL Bruche Mossig dotée d'une enveloppe de crédits FEADER de 1 090 523€ ;

CONSIDERANT la plus-value portée par le programme européen Leader au développement du territoire Bruche Mossig depuis 2002 ;

CONSIDERANT le dossier de candidature présenté au Comité syndical du 7 septembre 2022 et le travail réalisé pour l'élaboration du dit dossier, notamment les différentes phases de concertation, associant acteurs publics et acteurs privés du territoire, pour arrêter le diagnostic puis la stratégie du programme Leader 2023-2027 du territoire Bruche Mossig ;

CONSIDERANT l'enjeu fort de la priorité ciblée pour le territoire et l'intérêt déterminant de disposer des crédits FEADER sollicités pour assurer sa mise en œuvre ;

SUR PROPOSITION du Bureau et de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
approuve**

VU le dossier de candidature et la stratégie pour le programme LEADER 2023-2027 du GAL Bruche Mossig, porté par le PETR ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**A l'unanimité
décide**

d'instituer le GAL Bruche Mossig et d'accepter d'en assurer le portage juridique et financier en tant que structure porteuse,

désigne

les représentants du PETR au comité de programmation du GAL Bruche Mossig pour le programme LEADER 2023-2027, à savoir :

Titulaire	Suppléant
Marc SCHEER	Marielle HELLBOURG
Gilbert ROTH	Sylvie THOLE

approuve

la composition du comité de programmation du GAL Bruche Mossig pour le programme LEADER 2023-2027 telle que présentée ci-dessous :

	Titulaire	Suppléant
Collège public		
Communauté de communes de la Vallée de la Bruche	<i>A désigner par l'EPCI</i>	<i>A désigner par l'EPCI</i>
Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig	<i>A désigner par l'EPCI</i>	<i>A désigner par l'EPCI</i>
Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble	<i>A désigner par l'EPCI</i>	<i>A désigner par l'EPCI</i>
PETR Bruche Mossig	Marc SCHEER	Marielle HELLBOURG
PETR Bruche Mossig	Gilbert ROTH	Sylvie THOLE
Collège privé		
Mobilité	Anne Poidevin (Molsheim ville à pied à vélo)	André Lott (Bruche Piémont Rail)
Agriculture et forêt	Cécile Hary (Association des producteurs fermiers de la Vallée de la Bruche)	Pierre Grandadam (Communes forestières d'Alsace)
Tourisme / Patrimoine	Marcel Krieger (Gîtes Bergbieten)	Estelle Mery (Musée Oberlin)
Economie locale	Pierre Hoerter (Main Verte)	Naziha Mansouri (Mission locale de Molsheim)
Enfance et jeunesse	Lisa Schwoob (MJC Ergersheim Duppigheim Duttlenheim Dachstein Altorf)	Camille Boudot, directrice Association Générale des Familles Wasselonne

autorise

le Président à finaliser et à signer la convention entre l'autorité de gestion régionale et le GAL, relative à la mise en œuvre de Leader 2023-2027 pour le GAL Bruche Mossig.

Le secrétaire de séance,



Daniel ACKER

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 20/06/2023

Publié le : 22/06/2023

REÇU le
20 JUIN 2023
à LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM